

Et si on changeait de stratégie anti-drogue en arrêtant de criminaliser les consommateurs ?

■ Les associations de terrain spécialisées en matière d'assuétudes le réclament en chœur. Une vaste réflexion s'ouvre ce lundi à Bruxelles.

Renades, fusillades, menaces et agressions : les gangs de la cocaïne font parler la poudre à Anvers. L'insécurité liée à la lutte sans merci que se livrent les bandes criminelles pour garder la main sur ce trafic hautement lucratif ne date pas d'hier. La Métropole, via son port, est une des portes d'entrée de la "coke" en Europe. En prenant sa fonction de bourgmestre à Anvers, le 1^{er} janvier 2013, Bart De Wever (N-VA) avait d'emblée déclaré la guerre aux drogues. Sa première action ? Renforcer la répression envers les consommateurs de cannabis, pour tenter d'arrêter la gangrène dans sa ville.

Une vaine "War on drugs"

Sans succès. Près de dix ans plus tard, la "War on drugs" lancée par De Wever n'a rien donné. À l'inverse, le phénomène est en recrudescence. Les criminels tiennent le haut du pavé et imposent leur loi dans les rues et les faubourgs de la Métropole en recourant à des actes ultraviolents.



Les moyens de la police et de la justice pourraient être réorientés vers la traque des réseaux criminels.

Bart De Wever n'est pas le seul bourgmestre impuissant. Les bandes liées au trafic de stupéfiants se moquent des frontières. Mais comment lutter contre ce crime organisé qui s'est incrusté à Anvers, à Bruxelles et dans les autres (grandes) villes ? Criminologue de formation et commissaire de police dans une vie antérieure, l'échevine anversoise en charge de l'Enseignement et de la Jeunesse, Jinnih Beels (Vooruit), se positionne depuis plusieurs mois en faveur d'une décriminalisation de la consommation de drogues, y compris la cocaïne. Il serait judicieux de retirer la détection et l'usage de drogues du droit pénal, dit l'échevine socialiste. Inaudible pour les nationalistes de la N-VA. De Wever juge "immoral de légaliser ce poison".

Dans ce contexte, la semaine "Drogues, dépendances et société : tou(te)s concerné(e)s" qui s'ouvre ce lundi à Bruxelles tombe à pic pour éclairer le débat qui secoue la majorité anversoise et divise la société. Pour la première fois en Belgique, les fédérations d'associations spécialisées en matière d'assuétudes de tout le pays se sont mises ensemble

pour organiser une vaste réflexion sur le sujet. Que ce soit en Flandre, en Wallonie ou à Bruxelles, le secteur est unanime : il faut modifier la "vieille" loi de 1921 sur les drogues.

Sortir du paradigme répressif

La décriminalisation de l'usage des drogues sera au centre des débats de ce lundi. De plus en plus de voix se font entendre pour sortir du paradigme répressif, en vigueur depuis plus d'un siècle, et envisager d'autres solutions, plus pragmatiques.

Une piste concrète ? Mettre fin à l'approche punitive face aux usagers. C'est "une mesure simple, nécessaire et peu coûteuse", résume la Fédération bruxelloise des institutions pour toxicomanes. Fedito BXL rassemble les arguments qui plaident pour cette alternative à la prohibition dans un document qui sera distribué au colloque.

Dans un mémorandum politique commun publié en 2020, les trois fédérations qui représentent la majorité des associations belges en matière d'alcool et de drogues (79 en Flandre, 51 en Wallonie et 28 à Bruxelles) réclamaient déjà formellement la mise en place de la décriminalisation des usagers de drogues. Cesser de punir des comportements qui, dans la majorité des cas, ne posent pas de problèmes permettra de libérer des ressources au niveau de la police, de la justice et des prisons. La stratégie anti-drogue pourrait être réorientée vers la lutte contre les trafiquants, la corruption et le blanchiment d'argent.

Il s'agirait, parallèlement, d'investir davantage dans la prévention, la réduction des risques et l'accès aux traitements pour les usagers de drogues.

Annick Hovine



Le paradigme répressif envers les usagers a-t-il montré ses limites ?



Cela ne veut pas dire qu'on va légaliser le cannabis, la cocaïne ou l'héroïne

Décriminaliser l'usage des drogues, ça ne veut pas dire légaliser le cannabis, la cocaïne ou l'héroïne, insiste l'ASBL Fedito BXL. Le législateur belge pourrait, comme il l'a fait pour l'avortement et pour l'euthanasie, soustraire certains actes ou comportements à la sanction pénale, éventuellement à certaines conditions.

1 La détention pour un usage personnel

Cette décriminalisation ne concerne que les comportements liés à l'usage personnel. La plupart des pays (une trentaine au total) qui se sont déjà engagés dans cette voie ont défini, pour chaque substance, la détention d'une quantité raisonnable censée correspondre à une consommation personnelle. Au-delà de ce seuil, une sanction peut être maintenue. Selon les cas, l'usage est autorisé dans des lieux privés et interdits dans les (ou certains) lieux publics.

Toutes les autres activités liées aux drogues (vente, production, importation, exportation...) restent dans le champ de la loi pénale et donc passibles de sanctions.

2 Un problème de santé publique

Les policiers ont l'impression de travailler pour rien quand ils attrapent le même consommateur pour la dixième fois. Quand la consommation de drogues pose problème ou devient une dépendance, on se trouve face à une question de santé (physique et/ou mentale). *"Rien n'indique qu'elle puisse être solutionnée par l'interdit et la répression"*, insistent les fédérations professionnelles. D'autant que l'usage problématique de stupéfiants est, le plus souvent, le symptôme et la conséquence d'autres problèmes: pauvreté, exclusion, traumatismes... L'addiction aggrave ces problèmes, entraînant la personne dans une spirale infernale de marginalisation. Quand s'y rajoute la répression pénale – notamment le passage par la case prison –, cela revient à infliger une double peine.

3 Un détenu sur deux pour faits de drogue

Dans les prisons belges qui débordent, près d'un détenu sur deux est actuellement incarcéré pour des faits liés de près ou de

loin à la drogue. Si on n'est pas envoyé en prison pour simple consommation, on trouve derrière les barreaux des toxicomanes coupables de (petits) deals pour financer l'achat de leurs produits. Les moyens investis à fonds perdu dans une répression inefficace pourraient être réinvestis de manière plus utile, notamment dans des initiatives d'information, de prévention, de réduction des risques et de prise en charge des personnes qui présentent un usage problématique, argumente le secteur.

4 Pas d'explosion de la consommation

C'est la crainte majeure face à la dépénalisation: la consommation de drogues va exploser. Ce n'est pas le cas dans les pays qui, comme le Portugal, ont déjà décriminalisé l'usage des drogues. Fedito BXL note au passage qu'en Belgique, l'explosion n'a pas attendu la décriminalisation: la consommation de drogues a doublé au cours des vingt dernières années.

5 Pas d'effet "Sky ECC" sur les prix

Et si on donnait les moyens nécessaires aux services de police pour mettre fin à la consommation de drogue? Une idée reçue en forme d'illusion, selon les associations. La récente opération

policière "Sky ECC", qui a permis le décryptage d'un réseau de téléphonie utilisé par les criminels, a mené à un nombre d'arrestations et de saisies sans précédent. Cela a fait naître le faux espoir que les forces de police puissent enfin maîtriser le trafic de drogues et, par conséquent, faire baisser la consommation, relève la fédération bruxelloise. À la suite de l'opération "Sky ECC", aucun effet n'a été constaté sur le prix, la qualité ou la disponibilité des drogues en Belgique.

6 "L'échec d'un siècle de prohibition"

Pour les associations, qui réclament à cor et à cri une réforme de la loi de 1921 sur les drogues, la prohibition est en avenue d'échec: elle n'a pas réussi à canaliser l'usage de drogues. Il n'y a rien de lâche à reconnaître l'inefficacité d'une politique: le courage, c'est de consulter humblement les données scientifiques et changer de cap dans le sens qu'elles indiquent, argumente Fedito BXL. C'est beaucoup plus facile pour un politique de faire preuve d'une apparente fermeté et de prôner la tolérance zéro que de proposer de tenter une nouvelle approche, *"moins spectaculaire et moins vendeuse électoralement"*, mais qui a fait ses preuves ailleurs.

An.H.

DH RADIO grandit et devient



www.lnradio.be f eeb